

2025\_4\_AC\_ Comm\_Recrut\_Master\_OSU\_Gestion\_environnement\_parcours\_GeMEVA\_STE\_presentiel

# Arrêté de composition Commission de recrutement en Master 1

#### Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

### **ARRETE**

## Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante OSU Institut Pythéas pour la formation **Master Gestion de l'environnement, parcours Gestion et métrologie pour les environnements vulnérables ou anthropisés -STE (en présentiel)** est composée comme suit :

Président/ Présidente :

- Doumenq Pierre, Professeur, Responsable de la mention Gestion de l'environnement

## Membres:

- Malleret Laure, Maître de conférences, Responsable du parcours GEMEVA-STE
- Höhenner Patrick, Professeur

## **Article 2**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

## **Article 3**

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

### Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Président d'Aix-Marseille Université